



Centre de Ressources sur les  
Entreprises et les Droits de l'Homme

# Défendre les droits et réaliser des économies justes: défenseurs des droits de l'homme & entreprises

**GRANDES LEÇONS À RETENIR 2015-2024**



Photo de Indigenous Peoples Rights International



# Introduction

Au cours de la dernière décennie, les défenseurs des droits de l'homme (DDH) se sont mobilisés pour mettre fin aux abus commis par les entreprises et définir de meilleures pratiques des affaires en dénonçant les violations des droits de l'homme et de l'environnement, en exigeant la responsabilité, et en plaidant pour une culture d'entreprise respectueuse des droits. Des Peuples autochtones qui protègent leurs territoires contre les pratiques minières abusives aux journalistes qui dénoncent les dommages sur l'environnement liés à l'exploitation forestière, en passant par les travailleurs qui plaident pour de meilleures conditions dans l'industrie du vêtement, les DDH sont en première ligne pour l'avènement d'un monde d'abondance, plus équitable et plus durable où les droits sont protégés, les peuples ainsi que la nature s'épanouissent, et où les économies justes peuvent prospérer. Respecter les droits des DDH relève à la fois de la responsabilité des entreprises, mais est aussi nécessaire aux entreprises et investisseurs pour atténuer les risques et assurer une durabilité à long terme.

En dépit de leur travail essentiel, les DDH sont confrontés à des risques majeurs. De janvier 2015 à décembre 2024, le Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l'Homme a recensé plus de 6.400 attaques dans 147 pays contre des personnes qui exprimaient des préoccupations par rapport aux risques ou préjudices liés aux entreprises. **Approximativement, c'est l'équivalent de deux attaques en moyenne par jour au cours de la dernière décennie**, dont des meurtres, du harcèlement judiciaire, de la violence physique, des menaces et des arrestations. Pour la seule année de 2024, le Centre de Ressources a recensé 660 attaques contre les DDH, résultant en préjudices physiques, psychologiques et économiques, de même qu'à des menaces sur la stabilité de la communauté et les libertés civiles.

Les attaques contre les DDH et les restrictions sur les libertés civiles sont également mauvaises pour les affaires. Réduire au silence les DDH empêche les entreprises et investisseurs d'accéder à des informations cruciales sur les risques et impacts sur les droits de l'homme, ce qui augmente leur risque opérationnel, financier et de réputation. Lorsque des entreprises ne collaborent pas avec les DDH, elles perdent des alliés de poids, des personnes et organisations qui luttent pour la transparence et la responsabilité, et contre la corruption, qui sont tous des éléments essentiels d'un environnement professionnel ouvert et stable. Avec la montée de l'autoritarisme, l'impératif d'une transition énergétique rapide, juste à l'échelle mondiale, et l'élargissement des inégalités à travers le monde, le rôle des entreprises dans le respect et la collaboration avec les DDR et le soutien à la protection des libertés civiles dans les juridictions dans lesquelles elles opèrent a rarement été aussi important.

**Cependant, comme le souligne notre étude, des améliorations sont possibles par les entreprises et les investisseurs du monde dans cet effort.**

# Principaux constats

- ➔ **6 400+ attaques** enregistrées en 2015-2024
- ➔ **3 attaques sur 4** ciblaient les défenseurs du climat, de la terre et de l'environnement
- ➔ **21% des attaques** ciblaient les Peuples autochtones – qui ne représentent que 6% de la population mondiale

Les attaques contre les DDH ont touché **presque tous les secteurs d'activité dans toutes les régions** du monde.

Depuis 2015, il y a eu plus de 530 cas de [poursuites-bâillons](#) intentées ou initiées par des acteurs privés contre des DDH qui ont soulevé des craintes concernant les entreprises. Alors que les militants du genre sont ciblés en raison de leur travail en faveur des droits de l'homme, les femmes, les filles et les défenseurs des personnes ayant diverses identités de genre peuvent subir différents types d'attaques et [font face à des risques dans différentes sphères](#) lorsqu'ils remettent en question à la fois le pouvoir des entreprises et les normes de genre patriarcales dans la société, au sein de leurs organisations et dans leurs communautés.

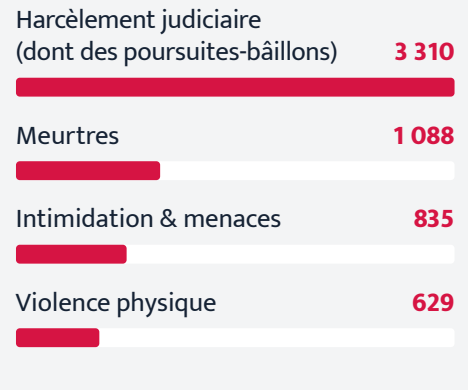
## Quels sont les secteurs et entreprises liés aux attaques ?

L'**exploitation minière**, l'**agro-industrie** et les **combustibles fossiles** sont les secteurs qui enregistrent le plus grand nombre d'attaques. Ces secteurs sont intimement liés à la crise climatique.

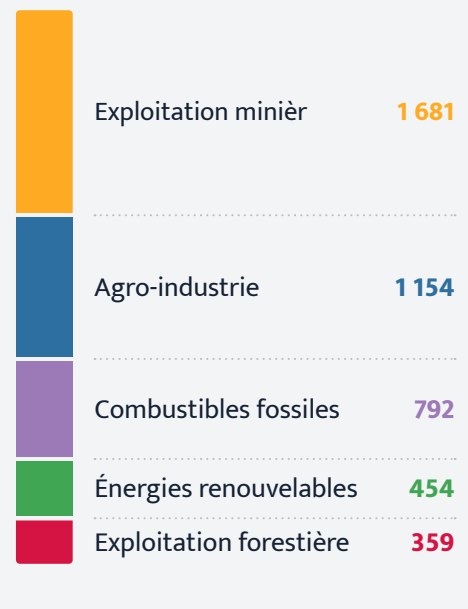
Une entreprise particulière a été citée dans la moitié des attaques que nous avons recensées depuis 2015. Le plus grand nombre d'attaques est survenu lorsque des personnes ont soulevé des préoccupations relatives aux risques ou préjudices sociaux et environnementaux associés aux grands projets économiques, et que les gouvernements et entreprises ont tenté de museler toute opposition. Le plus grand nombre d'attaques s'est produit en lien avec des projets économiques exécutés par des entreprises dont le siège se situe au Honduras, suivies des États-Unis, du Mexique et du Canada.

Nous avons invité les entreprises impliquées dans ces projets à répondre ; les réponses sont [disponibles ici](#).

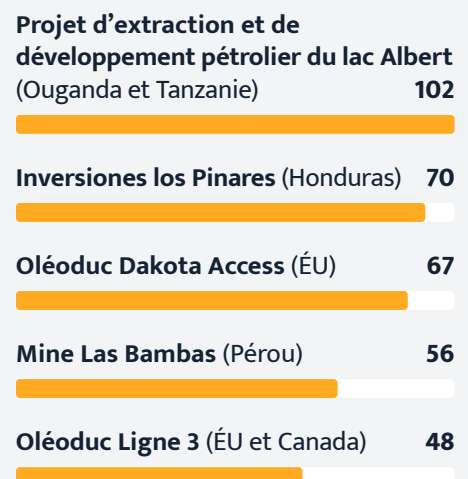
### Types d'attaques



### Secteurs liés aux attaques



### Projets associés avec le plus grand nombre d'attaques



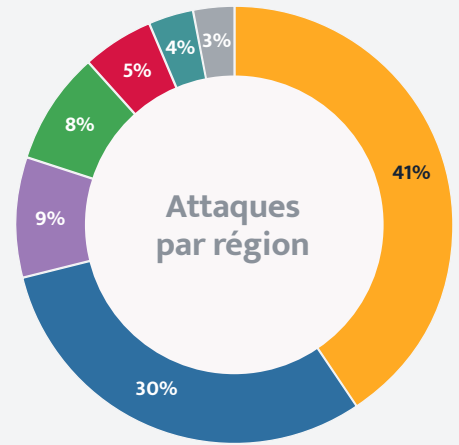
## Où les attaques ont-elles lieu ?

L'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et le Pacifique sont de loin les régions les plus dangereuses pour les DDH, ce qui soulève des craintes quant aux préjudices causés par les entreprises, soit près de trois quarts des attaques enregistrées au total.

## Les auteurs et les responsabilités de l'entreprise

Les gouvernements ont le devoir de protéger les droits de l'homme. Malgré cela, la plupart des attaques contre les DDH ne font pas l'objet d'enquête et restent impunies, ce qui nourrit une culture de l'impunité qui ne fait qu'encourager un regain de violence. Cette étude montre que les acteurs étatiques, notamment les policiers, les forces armées et le pouvoir judiciaire sont les auteurs directs les plus courants d'attaques contre les DDH, en collusion avec des entreprises et privilégiant souvent les profits économiques au détriment des droits de l'homme. Cela inclut les gouvernements qui instrumentalisent le système judiciaire pour attaquer les DDH et permettent aux acteurs privés de faire de même. Au cours de la dernière décennie, plus de la moitié des attaques que nous avons recensées était constituée de harcèlement judiciaire (3.329), qui comprend la détention arbitraire, les assignations à comparaître abusives, [les poursuites-bâillons](#) et les procédures pénales.

Même lorsque les États sont les auteurs directs, les entreprises peuvent être liées aux attaques, par exemple en faisant appel à la police ou aux forces de sécurité de l'État afin de disperser des manifestations pacifiques ; en fournissant aux gouvernements des services ou des produits permettant une surveillance illégale ; et en entravant la syndicalisation. D'autres tactiques utilisées par les entreprises pour prendre le contrôle des terres et des ressources, conduisant souvent à des conflits et à des attaques, comprennent [la division des communautés](#) et la participation à [des processus de consultation inadéquats](#). De plus, indépendamment du respect par les États de leurs obligations en matière de droits de l'homme, les entreprises [ont une responsabilité](#) de prévenir et de remédier aux violations des droits de l'homme liées à leurs activités et relations commerciales. Cela inclut le respect des droits des DDH.



Amérique latine et Caraïbes	2 613
Asie et Pacifique	1 950
Afrique	583
Europe de l'Est et Russie	527
Amérique du Nord	329
Europe centrale et occidentale	222
Moyen-Orient et Afrique du Nord	187

### Pays avec le plus grand nombre d'attaques

 Brésil	473
 Mexique	455
 Honduras	418
 Philippines	411
 Inde	385
 Colombie	331
 Pérou	299
 Cambodge	279
 États-Unis d'Amérique	275
 Guatemala	256
 Indonésie	216
 Russie	183

## I De meilleures pratiques sont possibles

En dépit de l'ampleur et de la gravité des attaques, les DDH continuent de dénoncer avec courage les abus des entreprises en faisant pression pour des réformes réglementaires, l'adoption de nouvelles lois, la responsabilité en cas de préjudice et des pratiques d'entreprise plus responsables. Nous célébrons les progrès et les réalisations de cette dernière décennie, notamment la mise en place d'un [instrument juridiquement contraignant pour protéger les militants écologiques en Amérique latine](#), les dispositions légales afin de contrer [les poursuites-bâillons](#), et [les victoires importantes](#) qui renforcent la responsabilité des entreprises. Les représentants des communautés autochtones ont également partagé une vision forte d'une transition énergétique respectueuse des droits : un cadre essentiel pour l'avenir. Ils innovent, parfois avec des entreprises progressistes, pour proposer de nouveaux modèles économiques transformateurs conçus pour créer une prospérité partagée en conformité avec les priorités autodéterminées des Peuples autochtones.

Ces développements soulignent qu'un changement positif et un avenir plus juste et durable centrés sur le respect des droits de l'homme et de la nature sont possibles. L'heure de ce changement est arrivée : les entreprises peuvent jouer un rôle primordial dans le ralentissement des efforts visant à restreindre l'espace civique dans le monde, tirer le maximum de profit des cinq années qui restent pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, et regagner la confiance déclinante du public envers le secteur privé. Les gouvernements et les entreprises doivent impérativement agir, respecter les droits de l'homme et soutenir un espace civique ouvert au bénéfice des sociétés dont ils font partie et dans l'intérêt de leur propre durabilité à long terme.



# Recommandations

## Pour les entreprises :

- ➔ Adopter et mettre en œuvre [des engagements de politique publique](#) qui reconnaissent le rôle précieux des DDH, qui mentionnent les risques spécifiques vis-à-vis des DDH, qui assurent un engagement et une consultation efficaces avec les DDH à toutes les étapes du processus de diligence raisonnable, et qui s'engagent à une tolérance zéro par rapport aux représailles dans l'ensemble des opérations, des chaînes d'approvisionnement et des relations commerciales de l'entreprise.
- ➔ Accompagner les engagements politiques de directives et de plans de mise en œuvre, conformément aux [orientations](#) du Groupe de Travail des Nations Unies sur les Entreprises et les Droits de l'Homme, et aux conseils de la société civile sur les [indicateurs](#) pour faire le suivi des progrès.
- ➔ S'engager et rendre compte des résultats de la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement qui intègre une perspective de genre tout au long du processus.
- ➔ Remédier aux retombées négatives sur les DDH lorsque l'entreprise cause des ou contribue aux préjudices, et collaborer avec les fournisseurs afin de remédier aux retombées négatives directement liées aux opérations, produits et services de l'entreprise.
- ➔ Reconnaître publiquement que les DDH ont le droit de défendre les droits de l'homme et sont des alliés essentiels pour aider les entreprises à respecter leurs responsabilités en vertu des PDNU.
- ➔ Reconnaître que les défenseurs autochtones sont exposés de façon démesurée à des risques, créer et mettre en œuvre des engagements publics à respecter les droits des Peuples autochtones, fondés sur leurs droits à l'autodétermination (terres, territoires et ressources) et au consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), y compris leur droit de définir le processus par lequel le CLPE est obtenu et de refuser le consentement (recommandations plus détaillées [disponibles ici](#)).

## Pour les investisseurs :

- ➔ Publier une politique en matière de droits de l'homme qui reconnaît le rôle précieux des DDH dans l'identification des risques associés aux activités commerciales et qui s'engage à une approche de tolérance zéro à l'égard des attaques contre eux. Communiquer clairement les attentes en matière de droits de l'homme énoncées dans cette politique aux sociétés de portefeuille, incluant pour les entreprises de :
  - ➔ Entreprendre une diligence raisonnable rigoureuse en matière de droits de l'homme et d'environnement qui intègre une perspective de genre tout au long du processus et examiner les potentielles sociétés dans lesquelles on investit pour voir si elles ne sont pas mêlées à des représailles par le passé.
  - ➔ Éviter d'investir dans des entreprises ayant des antécédents de violations des droits de l'homme et de l'environnement, et de représailles contre les DDH.
  - ➔ Faire pression sur les sociétés bénéficiaires qui causent, contribuent ou sont directement liées à des atteintes aux droits de l'homme et à l'environnement, y compris les attaques contre les DDH.

## I Pour les états :

- ➔ Adopter et mettre en œuvre une législation reconnaissant la liberté de défendre les droits et le rôle essentiel des DDH dans la promotion des droits de l'homme, du développement durable et d'un environnement sain, ainsi que s'engager à une tolérance zéro par rapport aux attaques (recommandations plus détaillées [disponibles ici](#)). Cela doit inclure la reconnaissance juridique des droits spécifiques des Peuples autochtones et afro-descendants (recommandations plus détaillées [disponibles ici](#)).
- ➔ Prendre des mesures pour favoriser un environnement sûr, respectueux et propice pour la société civile, y compris en abrogeant toute législation qui criminalise les DDH et leur exercice des libertés d'expression, de réunion et d'association.
- ➔ Mettre pleinement en œuvre l'Accord de Paris et y adhérer ou, s'il est déjà ratifié, mettre pleinement en œuvre [normes internationales et régionales clés](#) protégeant les libertés civiles des DDH.
- ➔ Adopter des lois nationales pour mettre en œuvre les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme, y compris une législation obligatoire sur la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, et consulter les DDH à toutes les étapes de ce processus (recommandations plus détaillées [disponibles ici](#)).
- ➔ [Collecter et rendre compte des données](#) sur les attaques létales et non létales afin de concevoir des mécanismes de protection plus efficaces et adopter une législation anti poursuite-bâillon pour empêcher les entreprises de réduire au silence les DDH (recommandations plus détaillées [disponibles ici](#)).
- ➔ Veiller à remédier de manière effective aux violations lorsqu'elles surviennent.

Lire [l'intégralité de notre analyse](#) sur les attaques recensées de 2015 à 2024.



Photo de Babawale Obayanju



## Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l'Homme

MAI 2025

Le Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l'Homme est une organisation non-gouvernementale internationale qui recense les violations et les progressions des entreprises dans le secteur des droits de l'homme. Nous recensons les impacts de plus de 10 000 entreprises dans plus de 180 pays sur notre site internet, accessible dans 10 langues.

### AUTEURS PRINCIPAUX :

Lady Nancy Zuluaga Jaramillo et Christen Dobson

### CHERCHEURS :

Ana Žbona, Lady Nancy Zuluaga Jaramillo, Hannah Matthews, Vitória Dell'Aringa Rocha, Dylan Lebecki, Christen Dobson, Vladyslava Kaplina, Ella Skybenko, Gerald Kankya, Anithra Varia, Andrea Maria Pelliconi, Valentina Muñoz, Claudia Ignacio Alvarez, Silvana Vanessa Mena Hernández, Alejandro Guzmán Woodroffe, Laura Perez Estevez, Leonor Gomes et Sonja Stara

Nous exprimons notre profonde gratitude aux défenseurs des droits de l'homme du monde entier qui dénoncent avec courage, s'organisent et agissent pour défendre les droits de l'homme et notre planète. Nous honorons et célébrons leur travail. Nous sommes également reconnaissants aux nombreuses organisations de la société civile, aux communautés et aux journalistes qui documentent le travail essentiel des défenseurs des droits de l'homme, soulevant des craintes concernant les préjudices causés par les entreprises et les attaques auxquelles ils sont confrontés, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à ce rapport et tous nos partenaires dans ce travail. Cette étude ne serait pas possible sans eux.